

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2014

Présents : Mmes ABT – ALASTRA – CARPANESE – CAYN – CHARLIGNY – DONGO – GARNIER – GRAMMAIRE – JOZY – LECLERCQ – LEGRAS – MM. BUJAR – COLIN - DHAM – GUERINOT – LAMORIL – MATHIAS – POIRETTE – ROUSSEL - SERRIER – WAIBEL - GUERIN - JOSSET

Secrétaire de séance : Nicole LEGRAS

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les procès verbaux des séances du 29 mars et 4 avril 2014

➤ **Vote des budgets primitifs 2014 – Commune – Eau - Assainissement**

Le **Budget de la commune**, présenté par Mme GARNIER, Maire-Adjoint, s'équilibre à hauteur de 2 389 825 € en section de fonctionnement et à 1 149 352 € en section d'investissement.

Le budget a été adopté par les 19 conseillers de la majorité. Les 4 membres minoritaires ont voté contre. M. WAIBEL a demandé la parole pour motiver son vote. Il a exprimé son désaccord sur les orientations prises par le conseil municipal concernant le choix des investissements et la hausse de certaines dépenses de fonctionnement.

Le **Budget du Service Eau** s'équilibre à hauteur de 404 128 € en section de fonctionnement et à 254 031 € en section d'investissement. (20 voix pour – 3 contre M. LAMORIL-Mmes CARPANESE-LECLERCQ)

Le **Budget du Service Assainissement** s'équilibre à hauteur de 306 675 € en section de fonctionnement et à 192 620 € en section d'investissement. 20 voix pour – 3 contre M. LAMORIL-Mmes CARPANESE-LECLERCQ)

➤ **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2014**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales :

- Taxe d'habitation : 21.29 %
- Foncier bâti : 16.47 %
- Foncier non bâti : 15.23 %
- Cotisation foncière des entreprises : 17.48 %

➤ **Fixation du prix de vente du m3 d'eau potable et de la redevance assainissement**

Le Conseil Municipal maintient le prix du m3 d'eau potable pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2014 soit :

- Abonnement Eau : 15.50 € pour le semestre
- Part communale pour les abonnés de Villenauxe : 0.85 € /m3
- Part communale pour la commune de Plessis Barbuise : 0.80 €/m3
- Frais d'accès au réseau : 15 €
- Frais d'ouverture ou de fermeture : 7.50 €

La redevance assainissement augmente en raison d'importants travaux à venir sur la station d'épuration soit :

- Abonnement Assainissement : 7.50 € pour le semestre
- Redevance assainissement pour les abonnés de Villenauxe : 1.00 €/m3
- Redevance pour le centre de détention : 0.25 €/m3

A ces différents tarifs s'ajoutent les taxes perçues pour le compte de l'agence de l'Eau Seine Normandie.

➤ **Admission en non valeur de créances irrécouvrables**

Le Conseil municipal décide (22 voix pour – une voix contre – M.GUERIN) d'admettre en non valeur des créances irrécouvrables sur les budgets Eau – Assainissement et Commune.

➤ **Mise en place de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de mettre en place l'indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections au bénéfice des agents accomplissant des travaux supplémentaires à l'occasion d'une consultation électorale.

➤ **Acquisition de matériels informatiques**

Le Conseil Municipal décide (20 voix pour – une voix contre – M. WAIBEL – deux abstentions – M. LAMORIL et Mme CHARLIGNY) l'acquisition de nouveaux postes informatiques pour les besoins des Elus et du Personnel administratif ainsi que la mise à jour des postes actuellement en service.

➤ **Remise en état d'un candélabre accidenté**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis du SDEA pour la remise en état d'un candélabre accidenté rue du Pont du Roi.

➤ **Projet Eco Festival : demande de subvention**

Le Conseil Municipal adopte (22 voix pour – une abstention – M. WAIBEL) le projet Eco Festival qui se déroulera les 6, 7 et 8 juin prochains et sollicite le Conseil régional pour l'octroi d'une subvention.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 21 HEURES 45

Villenauxe-la-Grande, le 28 avril 2014

Le Secrétaire de séance

Le Maire

N. LEGRAS

P. BUJAR